

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

## TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE  
ARRÊTÉ  
du 20 décembre 2023  
Portant délégation de signature à M. Christophe MATHIEU, Directeur au sein du Pôle espace public et mobilités durables, à M. Jacques CHAULET, Chef de service planification au sein du Pôle espace public et mobilités durables et à Mme Laurence MATHIEU, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle espace public et mobilités durables à Limoges Métropole.  
N° 24680

ARRÊTÉ  
ARTICLE 1er Délégation est donnée, sous la responsabilité et la responsabilité du Préfet, conformément aux dispositions de l'article L. 322-9 du Code général des collectivités territoriales, à M. Christophe MATHIEU, Directeur de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière au sein du Pôle espace public et mobilités durables, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réponse ou l'attribution des marchés publics de la Direction de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière.

- Tout acte de commande à caractère administratif (MARCHÉ) toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre inférieure à 121 000 € HT de la Direction de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière.

- Décisions relatives et décisions tout dans le cadre des marchés publics de la Direction de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière.

- Attributions de service fait, les attributions de bonne exécution des prestations contractuelles de capacité, attribution de travaux d'opérateur relevant de la Direction de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière.

- États récapitulatifs des dépenses dans le cadre de demandes de versement de subventions de la Direction de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière.

- Actes relatifs à l'exécution des marchés de la Direction de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière conclus dans le cadre de procédures réglementaires notamment les pièces annexes à l'acte d'engagement relatives à la présentation d'un acte relatif au acte signé.

ARTICLE 2 En l'absence ou en cas d'empêchement de M. Christophe MATHIEU, délégation de signature est donnée par ordre de priorité dans les mêmes formes et conditions à :

Monsieur Jacques CHAULET

## ARRÊTÉ

# Arrêté portant délégation de signature à M. Christophe MATHIEU, Directeur au sein du Pôle espace public et mobilités durables

1 DOCUMENT - Publié le 21 Décembre 2023



ARR\_SIGN\_24680\_MATHIEU.pdf  
(.pdf, 154,7 Ko)

 TÉLÉCHARGER